

Communiqué

du 26 octobre 2009

Déjà 3 tonnes collectées cette année

Collecte des déchets de peinture à Marseille le 30 octobre 2009 de 8h à 12h

Face à la préoccupation croissante des artisans peintres quant à la gestion de leurs déchets dangereux, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) leur proposent un dispositif pratique visant à faciliter la collecte, la valorisation et l'élimination de leurs résidus toxiques. La CMA 13 contribue ainsi au développement d'une attitude écologiquement responsable dans le secteur de l'Artisanat.

Chaque chef d'entreprise est responsable de l'élimination des déchets produits par son activité professionnelle, et cela jusqu'au traitement final. Les activités de peinture génèrent des déchets dont une bonne partie sont dits « dangereux ». Dans ce contexte, la solution la plus efficace et la plus simple pour les artisans réside dans la possibilité de ramener ces résidus dangereux chez des « fournisseurs-relais ».

Les partenaires : Sous l'impulsion de la CAPEB 13 et de la CMA 13, Station Peinture, Couleurs Tollens et Sud Est Décor accueillent régulièrement, selon un calendrier fixé à l'avance, l'entreprise Chimerec, spécialiste du traitement et de la valorisation des résidus dangereux. Grâce à cet accord, les artisans peuvent déposer leurs déchets et obtenir les bordereaux de suivi justifiant de leur élimination conforme, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé et de tarifs négociés particulièrement avantageux.

Lors des deux précédents rendez-vous, **plus de trois tonnes de déchets dangereux ont été collectées.**

Les prochaines collectes se déroulent **de 8h à 12h**, selon le calendrier suivant :
30/10/09 : Station Peinture - 278, avenue de la Capelette - 13010 Marseille - 04 91 80 88 11
20/11/09 : Sud Est Décor - Chemin départemental 2, route de Marseille - 13400 Aubagne - 04 42 18 76 16

Les déchets concernés par cette opération

- Les contenants (plastiques ou métalliques) et emballages souillés de produits d'application : pots, bidons, fûts...
- Les autres emballages souillés : cartouches silicone, cartouche de mastic...
- Résidus de produits : peintures, solvants, diluants, résidus de décapage, colles solvantées...
- Bombes aérosols : peinture, mousse de polyuréthane...



Contact presse : Marge Vandendries
Tél. : 04.91.32.24.76 - Port. : 06.71.84.48.39
Mail : mvandendries@cm13.org

Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Bouches-du-Rhône